

Rétrospective des articles en agroenvironnement publiés par l'UPA Outaouais-Laurentides pour la période 2001-2003



Valorisation de la profession en agroenvironnement

À l'automne 2001 a été mis sur pied un projet de « Valorisation des projets agro-environnementaux » dans le cadre d'une entente spécifique entre le Conseil régional de développement des Laurentides (CRD Laurentides), l'UPA Outaouais-Laurentides et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) secteur Laurentides.

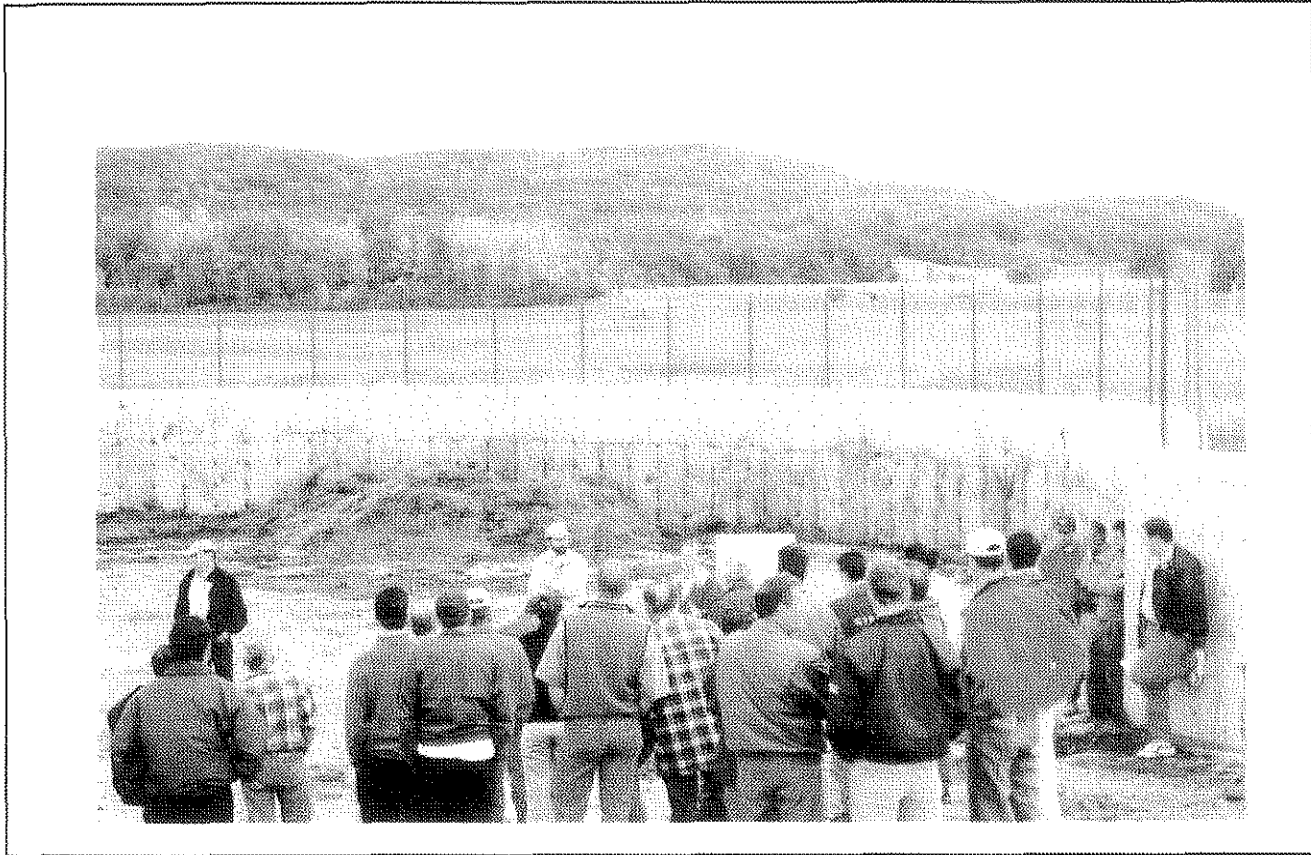
Ce projet vise à valoriser et promouvoir les initiatives agroenvironnementales des producteurs agricoles dans le but d'encourager et de stimuler ceux-ci à adopter des pratiques d'agriculture durable. De plus, le projet a pour but d'informer l'ensemble de la population des gestes concrets et des investissements que les agriculteurs réalisent actuellement pour adapter leurs pratiques agricoles aux nouvelles exigences environnementales.

Pour la période 2001-2003, 36 articles à teneur agroenvironnementale ont été diffusés jusqu'à maintenant auprès d'une trentaine de médias locaux. Les sujets sont variés et ils sont le reflet des actions en agroenvironnement des producteurs de la région.

Bonne lecture!

Visite de structures d'entreposage

Un autre pas vers une agriculture respectueuse de l'environnement



Le 19 septembre dernier, des producteurs agricoles de la région ont fait la visite de sept structures étanches pour l'entreposage des fumiers.

Saint-Eustache, le 10 octobre 2001 – En collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la Fédération Outaouais-Laurentides de l'UPA a organisé le 19 septembre dernier la visite de sept entreprises laitières des Basses-Laurentides qui ont pris le virage environnemental en matière d'entreposage des matières organiques.

Chacune de celles-ci présentait différentes structures d'entreposage de fumiers qui satisfont les normes du gouvernement du Québec en matière de protection des cours d'eau. Les producteurs ont ainsi pu comparer les avantages et inconvénients des différents types de structure d'entreposage. En conférence de presse à la ferme Éthiac, de Saint-Benoît, le directeur général de la Fédération Outaouais-Laurentides de l'UPA, René Ledoux, a souligné la qualité de l'information que la quarantaine d'agriculteurs ont reçue tout au long de la journée. «Nous appuyons très fortement cette activité, qui permettra aux producteurs de faire un choix éclairé pour la construction de structures d'entreposage des fumiers qui suivent des normes élevées en matière de protection de l'environnement.» Il faut souligner que chaque nouvelle structure aura auparavant été construite à partir de plans et devis préparés par des ingénieurs.

La réalisation de tels travaux demande de la part des entreprises agricoles des investissements importants. L'an dernier, 1,5 million de dollars ont été investis, dont 650 000 \$ provenant du MAPAQ, pour la construction de 30 structures d'entreposages chez les producteurs agricoles des Laurentides.

Source : **Marc Bélanger, agent en agroenvironnement**
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Semaine de protection des rives et de l'eau en agriculture

L'UPA Outaouais-Laurentides met la qualité de l'eau au rang de ses priorités



La protection des rives et de l'eau est au cœur des préoccupations des producteurs agricoles de la région.

Saint-Eustache, le 10 octobre 2001 – La Fédération Outaouais-Laurentides de l'UPA a tenu, du 9 au 15 septembre dernier, la première édition de la Semaine de protection des rives et de l'eau en agriculture.

Par cette initiative, qui a été organisée en collaboration avec le Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec (CDAQ), l'UPA et ses membres démontrent que la préservation de l'eau est une priorité pour les agriculteurs du Québec. Plusieurs aspects concernant l'agroenvironnement se sont dégagés de cette première rencontre. D'abord, les producteurs se sont donné comme objectif de réduire l'érosion du sol par une série de moyen, notamment en prévenant l'affaissement des talus, en empêchant le sol de se déposer dans le plan d'eau et en conservant intacte la végétation sur les berges.

Ensuite, ils veulent prévenir la contamination directe de l'eau potable, de même que conserver la qualité de l'habitat faunique et la qualité de l'eau pour la baignade et les activités récréatives.

Les producteurs proposent plusieurs actions concrètes afin de prévenir ces situations, dont l'érection d'une bande de protection riveraine et l'établissement de zones sans épandages à proximité des rives.

«La Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides soutient pleinement les objectifs et actions qui ont pour but de favoriser des pratiques agroenvironnementales durables», a déclaré le président de l'organisme, Richard Maheu.

Cette activité découle directement de la Stratégie agroenvironnementale qu'a établie l'UPA en octobre 1998.

**Source : Marc Bélanger, agent en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241**

Concours Ma ferme: une entreprise durable de l'UPA Outaouais-Laurentides

Des entreprises à l'avant-garde récompensées pour leurs pratiques écologiques



De gauche à droite, nous reconnaissons Glenna Poitras et Michel Désormeaux, de la Ferme Michel Désormeaux, Josée Bastien et Benoît Girouard, de la ferme Jeunes au travail, ainsi que Linda Lacroix et Claude Bédard, de la ferme de production de vaches-veaux Claude Bédard.

Saint-Eustache, le 27 octobre 2001 – Les noms des gagnants de Ma ferme: une entreprise durable, concours organisé par l'UPA Outaouais-Laurentides qui vise à récompenser les producteurs qui appliquent des pratiques d'agriculture saines pour l'environnement, ont été dévoilés à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'organisme, qui s'est tenue le mardi 23 octobre dernier à Mont-Laurier.

Dans les Laurentides, c'est la Ferme Michel Désormeaux, de Chatham, qui a terminé en première position. Spécialisée en production céréalière et maraîchère, l'entreprise est certifiée biologique par l'Association pour l'amélioration de la culture biologique (OCIA) depuis 1998. Dans ses pratiques, elle a remplacé les engrais et les pesticides chimiques par des solutions écologiques durables. Les mauvaises herbes sont arrachées mécaniquement et l'implantation d'engrais vert permet d'améliorer la qualité de la terre cultivée.

À Laval, la ferme Jeunes au travail a remporté la palme. Visant l'insertion socioprofessionnelle de jeunes en difficulté, l'entreprise produit plus de 25 sortes de légumes biologiques certifiés. Afin de s'assurer de la qualité de ses produits, elle mise sur une extrême rigueur dans l'application des normes indiquées dans le cahier de charges de certification Garantie Bio, une pratique conjuguée à des technologies de pointe dans la lutte intégrée aux mauvaises herbes et aux insectes. Elle a aussi été reconnue pour son rôle d'éducateur visant à sensibiliser son entourage sur les pratiques agricoles biologiques.

Finalement, la ferme de production de vaches-veaux Claude Bédard, de Lochaber Ouest, en Outaouais, a été récompensée pour sa gestion des pâturages et des fertilisants. En utilisant tour à tour différents pâturages pour alimenter son bétail, Claude Bédard prévient ainsi l'infestation de ses champs par la mauvaise herbe et n'applique aucun herbicide. Il utilise aussi du fumier composté comme fertilisant et a aménagé des brise-vent pour protéger ses cultures et ses animaux.

Chacun des gagnants a reçu 800 \$. Le concours Ma ferme: une entreprise durable est réalisé grâce au soutien du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, au partenariat avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et à la commandite du Mouvement Desjardins, par le biais de différents Centres financiers aux entreprises commerciales et agricoles.

Marc Bélanger
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Une assemblée générale annuelle sous le signe de l'agroenvironnement.



Josée Bastien et Benoît Girouard, de la ferme Jeunes au travail, reçoivent des mains du président de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, Richard Maheu, la plaque honorant leurs pratiques agroenvironnementales.

Saint-Eustache, 15 novembre 2001 – L'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, qui se tenait à Mont-Laurier le 23 octobre dernier, avait pour thème *Notre environnement nous tient à cœur*.

À cette occasion, la Fédération s'est positionnée fortement en faveur de la mise en place de pratiques agricoles saines et durables. L'assemblée a permis aux agriculteurs de dialoguer sur des méthodes de productions alternatives, et certains producteurs biologiques ont enjoint leurs collègues de venir visiter leurs installations. Il en est ressorti que les avancées technologiques permises par la recherche et le développement en agroenvironnement rendent ce type de production plus accessible.

Trois entreprises agricoles ont été récompensées et reconnues pour leurs pratiques en agriculture durable. Celle de Michel Desormeaux, à Chatham, spécialisée en production maraîchère et céréalière certifiée biologique (OCIA), la ferme Jeunes au travail, de Laval, en production maraîchère certifiée biologique, et la ferme de Claude Bédard, de Lochaber Ouest, en production vaches-veaux. *«Je félicite les gagnants de ce concours, qui a pour but d'honorer les pro-*

ducteurs qui appliquent en ce moment même des pratiques d'avant-garde en agroenvironnement», a dit le président de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, M. Richard Maheu. *Des exemples de réussites en agriculture respectueuse de l'environnement.»*

Les membres du comité de l'environnement de la Fédération ont fixé leurs objectifs pour les trois prochaines années; un plan d'action sera divulgué incessamment.

Par ailleurs, l'UPA Outaouais-Laurentides a l'intention de reprendre une initiative lancée par le groupe Héritage Lanaudière selon laquelle une équipe de spécialistes composée de personnel de l'UPA, de clubs agroenvironnementaux et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pose un diagnostic et apporte des suggestions d'amélioration personnalisées à chacune des entreprises agricoles qu'elle visite.

Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement,
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Production biologique certifiée OCIA

Des vendanges 2001 excellentes pour Le Vignoble des Négondos



Le Vignoble des Négondos est la seule entreprise viticultrice québécoise issue de la culture biologique.

Les vendanges 2001 du Vignoble des Négondos, un producteur de vin certifié biologique par l'Association pour l'amélioration de la culture biologique (OCIA), auront été excellentes en qualité et en quantité.

Le temps particulièrement chaud et sec de l'été 2001 a contribué à ce succès de la récolte des 9 000 plants (4 000 rouges et 5 000 blancs) du vignoble, situé dans la région de Mirabel (secteur Saint-Benoît). Notons que le Vignoble des Négondos est la seule entreprise viticultrice québécoise issue de la culture biologique.

Lorsqu'ils ont démarré la production en 1995, les propriétaires ont tout de suite vu le potentiel de leur futur vignoble: un sol rocheux en légère altitude et des aménagements naturels qui remplissent à merveille les conditions de production que commande la vigne.

Ils ont aussi adopté des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Préservation des arbres comme coupe-vent naturel, contrôle mécanique des mauvaises herbes, algues et compost de crevettes comme engrais, destruction des parasites et champignons par résidus de produits miniers, contrôle des insectes nuisibles par des prédateurs et retour des résidus de pressage de raisin en compost sont autant d'exemples de pratiques alternatives efficaces. Une approche biologique qui oblige des interventions continues et localisées.

"Une conviction profonde nous anime, car nous voulons garder cette terre vivante", a dit Carole Desrochers, copropriétaire du Vignoble des Négondos. En résultent des produits aux caractéristiques variées: fraîcheur et vivacité, fruité, floral en arômes secondaires, légèrement boisé.

Source: Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
Information : (450) 472-0440, poste 241

Une croissance soutenue pour les clubs-conseils en agroenvironnement dans les Basses-Laurentides



Depuis que la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides a enclenché sa stratégie agroenvironnementale, les clubs-conseils en agroenvironnement, qui existent depuis octobre 1998, sont en constante croissance dans les Basses-Laurentides. Pas moins de 111 producteurs sont membres des Clubs Profit-eau-sol et du Club agroenvironnemental d'Argenteuil. Ces deux clubs couvrent l'ensemble de la région et veulent augmenter leurs effectifs d'au moins 30 %.

Chaque club-conseil en agroenvironnement, regroupement volontaire de producteurs agricoles, poursuit l'objectif de favoriser le développement durable des entreprises en leur faisant adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Ainsi, accompagnés d'un conseiller agronome, les membres d'un club-conseil mettent en commun leurs expériences, acquièrent de nouvelles compétences et optimisent la gestion des ressources de leur ferme pour en améliorer la rentabilité. Ils reçoivent chacun 25 heures de suivi personnalisé dans une démarche très structurée.

Par ce suivi serré, les clubs-conseils en environnement visent à intervenir sur quatre axes précis en vue de soutenir les producteurs qui veulent maintenir et améliorer leurs saines pratiques pour l'environnement: gestion des fertilisants, réduction de l'utilisation des pesticides, conservation des sols, de même que l'aménagement et protection des cours d'eau. *"Ainsi, le producteur maximise l'utilisation des ressources dont il profite et minimise l'impact sur l'environnement dans une optique de recherche et développement"*, a fait remarquer Mark MacVicar, producteur agricole et président du Club agroenvironnemental d'Argenteuil. Dans cette perspective, les entreprises membres réalisent plusieurs essais afin de trouver des solutions environnementales adaptées à leurs pratiques.

En complémentarité à ces activités aux champs, les producteurs membres d'un club-conseil en agroenvironnement suivent diverses formations, participent à des journées d'information et à des cliniques de démonstration.

De concert avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides travaille activement à promouvoir l'adhésion des producteurs aux clubs-conseils en agroenvironnement.

Source : Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Plan d'action en agroenvironnement

Les producteurs agricoles ont des objectifs précis pour des résultats mesurables



L'UPA Outaouais-Laurentides a dévoilé les grandes lignes de son plan d'action qui s'articulent autour de six axes qui ont pour but de limiter la pollution liée à l'azote, au phosphore, aux pesticides et à l'érosion des sols.

«Au plan agricole, le Québec possède déjà les normes les plus strictes au monde en matière de protection de l'environnement. En se dotant d'objectifs précis, les producteurs se donnent les moyens de mettre en place rapidement et en profondeur une agriculture respectueuse des ressources. Leur stratégie d'intervention vise ni plus ni moins qu'une certification environnementale de type ISO», a déclaré Richard Maheu, président de l'UPA Outaouais-Laurentides.

Le plan d'action 2001-2003

Création de clubs-conseils en agroenvironnement, séances d'information, analyses de sols et de fumiers, démonstrations aux champs, ateliers et sites de démonstration, campagnes de sensibilisation, diffusion des initiatives en matière de pratiques d'agriculture durable, voilà autant d'outils qui permettront une meilleure gestion de ces problématiques.

L'UPA Outaouais-Laurentides estime qu'elle aura, en 2003, rejoint et sensibilisé tous les producteurs agricoles concernés. Ceux-ci seront en mesure de produire un plan de fertilisation qui satisfasse aux normes gouvernementales. En vertu des objectifs pour 2003, plus de 350 producteurs auront adhéré à un club-conseil en agroenvironnement.

Bilan des activités de l'UPA-Outaouais

Le directeur général de l'UPA Outaouais-Laurentides, René Ledoux, précise que plusieurs des réalisations sont organisées en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et les clubs-conseils en agroenvironnement. Parmi celles-ci, soulignons la 3e édition du concours régional *Ma ferme, une entreprise durable*, une initiative visant à faire reconnaître les pratiques innovatrices en agroenvironnement, et la *Semaine de la protection des rives et de l'eau en agriculture*, où, par des ateliers de démonstration aux champs, les producteurs bovins ont été sensibilisés à des techniques d'abreuvement des animaux respectueuses de l'environnement.

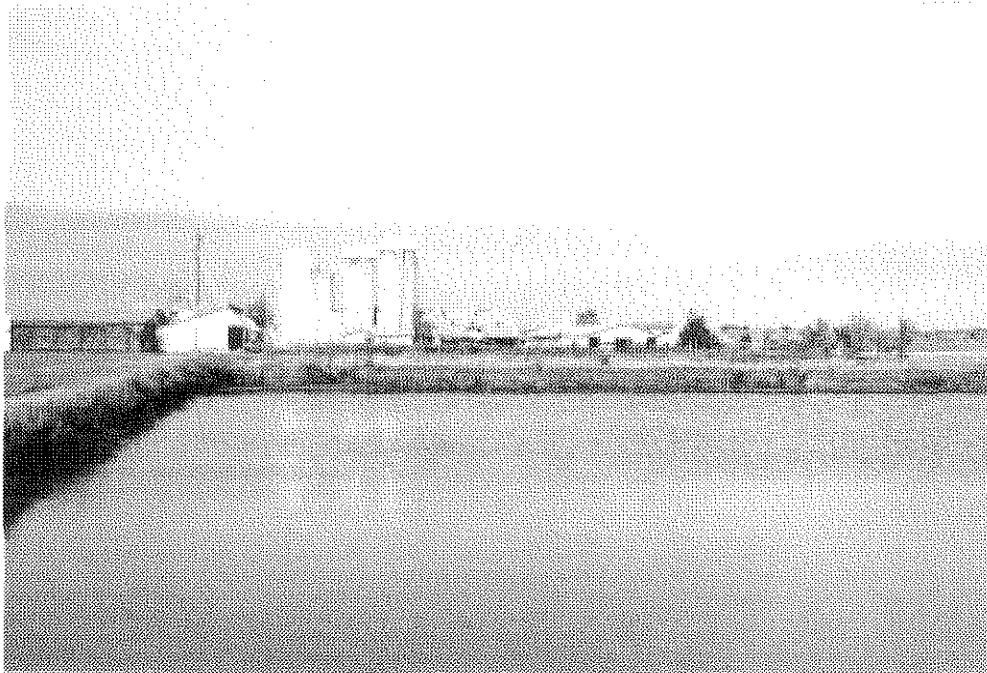
«Planifiées ponctuellement à l'origine, ces diverses interventions se retrouvent aujourd'hui dûment inscrites au plan d'action 2001-2003, a dit M. Ledoux. Il est vite devenu clair que l'UPA devait s'adjoindre les services d'une ressource spécialisée, pour veiller à l'élaboration et à l'application de ces mesures.»

L'UPA Outaouais-Laurentides entend fermement continuer de soutenir les producteurs et productrices agricoles engagés dans le processus agroenvironnemental. «L'agroenvironnement, c'est une question de survie, à la fois du patrimoine agricole et de l'environnement. Mais ce n'est pas que l'affaire des producteurs agricoles. Tout le monde est concerné», ont conclu les représentants de l'UPA Outaouais-Laurentides.

Source : Marc Bélanger
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
Tél. : (450) 472-0440, poste 241

Utilisation de marais artificiels purificateurs

Ferme Vachalê: les résultats sont prometteurs



Après cinq ans, le projet-pilote de marais artificiel de purification effectué à la Ferme Vachalê de Sainte-Anne-des-Plaines est sur le point de faire ses preuves. D'après les conclusions du rapport de l'Université de Guelph, en Ontario, les résultats sont prometteurs.

Auparavant épandues deux fois par an, les eaux résiduelles provenant des fumiers des vaches laitières et des eaux de lavage du système de traite sont maintenant envoyées dans un marais artificiel. L'utilisation de telles installations permet de filtrer les matières liquides et de purifier l'eau, qui transite par une succession de bassins aménagés sur un lit d'argile de façon à limiter l'infiltration vers les cours d'eau et la nappe phréatique. L'étude menée en 1998 par Guelph démontre que les taux d'azote organique et d'ammonium ont été réduits de 90 % et les concentrations de phosphore, de 89 %. Les auteurs sont d'avis qu'il est important de poursuivre l'observation du marais.

Le projet pilote

Le marais est constitué d'une succession de bassins. Le premier sert à l'entreposage des liquides, qui transitent par un deuxième bassin planté d'une épaisse végétation naturelle formée de quenouilles, de joncs et de roseaux absorbant les matières toxiques – une opération qui sera reprise sensiblement de la même façon dans le quatrième bassin. «*Les quenouilles peuvent être comparées à des poumons*», explique Daniel Charbonneau, de la Ferme Vachalê. Un troisième réservoir, plus profond que les autres, sert à la décantation et permet à l'eau de s'oxygéner.

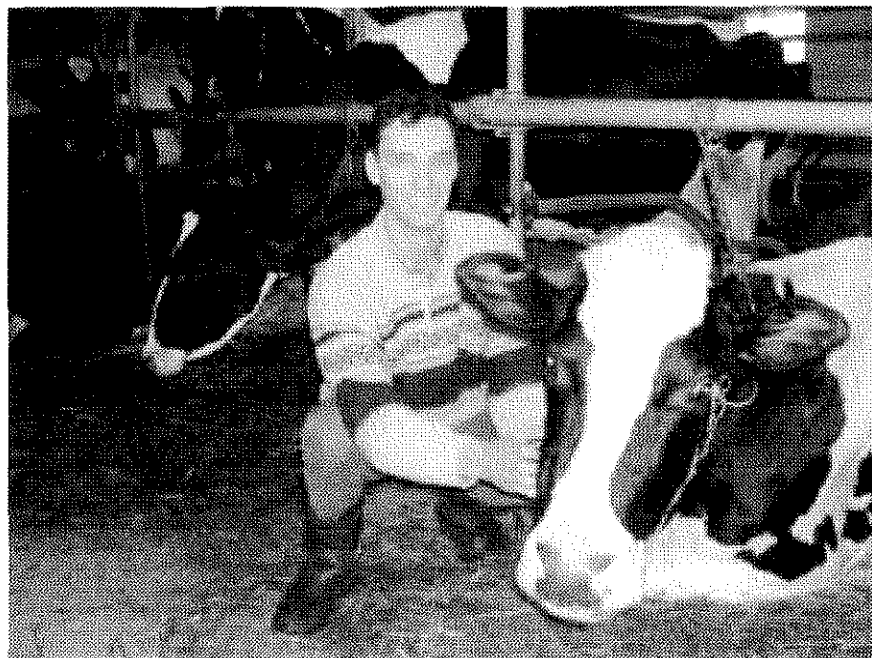
À la sortie de ce filtre végétal, les eaux respectent les normes du gouvernement du Québec pour les effluents de marais artificiels. Afin de maximiser les résultats de la Ferme Vachalê, les ingénieurs ont pris grand soin de prendre en considération la composition, le mode de gestion et la répartition du troupeau de vaches laitières dans l'analyse des besoins de la ferme. Les calculs ont été basés non pas sur une capacité actuelle de traitement des eaux, mais sur la capacité maximale potentielle.

Plus d'une dizaine d'autres projets du genre, menés par les producteurs avec le soutien technique de la firme Écosphère, sont en fonction au Québec.

Source : Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Médecine douce pour troupeau laitier

Une solution efficace pour le traitement et la prévention des maladies



La vache Ina, 13 ans, comme l'ensemble du troupeau de monsieur Couvrette, reçoit à la fois des soins préventifs et curatifs au besoin.

Les médecines douces comme l'homéopathie, la phytothérapie et l'aromathérapie se révèlent des options appréciables et efficaces de prévention et de traitement curatif des maladies des bovins laitiers.

C'est ce qui ressort de la journée-conférence L'homéopathie dans le champ prononcée le 5 décembre dernier à Saint-Eustache par Simon Dansereau, médecin vétérinaire au Bureau vétérinaire Saint-André Est, à la demande des producteurs du Syndicat de gestion agricole des Basses-Laurentides. Sur le plan curatif, l'homéopathie peut par exemple servir au traitement de l'inflammation des glandes mammaires des vaches laitières. Cette méthode demande vigilance et observation de la part du producteur, qui doit déceler rapidement les signes avant-coureurs de la maladie.

On traite aussi les vaches avec des produits homéopathiques pour le renforcement du système immunitaire. On peut notamment les utiliser comme éléments de prévention avant le vêlage et utiliser les produits pour améliorer les performances du foie de l'animal, qui est grandement sollicité en période de production de lait.

La santé du troupeau: la priorité

L'homéopathie est donc une méthode de traitement et de prévention efficace, mais on ne l'utilise pas au détriment de la médecine vétérinaire conventionnelle, fait cependant valoir Simon Dansereau, dmv, qui reste à l'affût des nouvelles techniques et effectue de la recherche en homéopathie. Le but ultime reste le développement d'une approche globale visant la meilleure santé du troupeau.

Un exemple probant

Eric Couvrette est propriétaire d'une ferme laitière à Sainte-Scholastique. Il gère un troupeau d'une quarantaine de vaches. Il travaille depuis 1986 en étroite collaboration avec le docteur Dansereau. Alors que la moyenne d'âge provinciale des vaches est de 4 ans et 4 mois, les vaches de monsieur Couvrette atteignent en moyenne 5 ans et 6 mois. Il recueille environ 9 000 kilos de lait par année par vache, des performances légèrement plus élevées que la moyenne des producteurs conventionnels.

Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
Information: (450) 472-0440, poste 241

Développement de l'agriculture biologique



Des producteurs et productrices et conseillers du MAPAQ lors de l'assemblée de fondation du club Bio-action.

Création d'un nouveau club-conseil en agriculture biologique dans les Laurentides

Le Club Bio-action, un nouveau club-conseil en agroenvironnement spécialisé en culture biologique, vient de voir le jour dans les Laurentides grâce à l'initiative de producteurs de la région.

Le conseil d'administration a été dûment mis en place le 5 décembre dernier. Frédéric Sauriol, de Lachute, en est le président, Yanilou Plante, de Mirabel, agit à titre de trésorière et Sylvie Ferland, également de Mirabel, comme secrétaire. Carole Desrochers, de Saint-Benoît, et Glenna Poitras, de Chatham, complètent à titre d'administratrices le conseil d'administration du club Bio-action. Le club compte actuellement 22 membres et est encore en période de recrutement.

Des objectifs d'agriculture bio

Les producteurs, en faisant partie de ce club, se sont donné comme objectif de maîtriser les principes de l'agriculture biologique. Un agronome spécialisé dans ce domaine accompagnera chaque entreprise membre, de manière à fournir l'expertise nécessaire pour gérer les engrais organiques, la protection des plantes, la conservation des sols et de l'eau.

Une expertise de pointe

Le propre des clubs-conseils est de favoriser la mise en commun des résultats d'essai afin d'améliorer et de mettre sur pied des techniques qui répondent aux exigences dans ce cas-ci de l'agriculture biologique. La venue d'un club-conseil tel que Bio-action dans notre région permettra aux entreprises de développer une expertise de pointe en agriculture biologique.

Le Club Bio-action est le 6e club-conseil en agroenvironnement à voir le jour au sein de la fédération UPA Outaouais-Laurentides. Il porte le nombre de producteurs membres à près de 275.

Source : Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Agroenvironnement

Le Club Ferme en ville: un nouveau club-conseil dans la région métropolitaine

Un nouveau club-conseil en agroenvironnement vient d'être mis sur pied pour les régions de Laval et Montréal: Fermes en ville.

Ce club-conseil en agroenvironnement est un regroupement volontaire de producteurs agricoles conventionnels et biologiques qui veulent favoriser le développement durable des entreprises en leur faisant adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Fermes en ville s'est adjoint les services de l'agronome Philippe Lefrançois, expert en production maraîchère et en grandes cultures. M. Lefrançois viendra soutenir les agriculteurs membres dans quatre champs d'expertise: gestion des fertilisants, réduction de l'utilisation des pesticides, conservation des sols, de même que l'aménagement et la protection des cours d'eau.

Une adhésion au club Fermes en ville permettra à chaque nouveau membre de recevoir 35 heures de formation. Ce dernier bénéficiera des conseils neutres d'un professionnel engagé par des producteurs, lequel travaillera à maintenir la rentabilité de l'entreprise tout en lui permettant de pousser encore plus loin ses efforts en matière agroenvironnementale. Et, par l'entremise des 75 autres clubs-conseils en agroenvironnement disséminés un peu partout au Québec, ses membres ont accès à un puissant réseau d'experts qui travaillent pour eux.

Initiative venant de producteurs, le club Fermes en ville a cette particularité qu'il évolue dans un milieu urbain et périurbain. Il s'adresse tant aux producteurs conventionnels que biologiques. Peuvent aussi agir en tant que membres associés une association, un organisme gouvernemental, une institution scolaire ou tout autre organisme qui veut soutenir le club-conseil dans l'atteinte de ses objectifs.

Sa réunion de fondation a eu lieu à la salle de presse de Laval Technopole le 4 mars dernier. Le conseil d'administration est actuellement composé de cinq membres: Alison Hackney, présidente, de la Ferme du Fort, à Senneville; Robert Brés, vice-président, de la ferme Jeune au travail, à Laval; Gilles Lacroix, secrétaire, producteur maraîcher à Laval; Robert Legault, trésorier, producteur maraîcher à Laval; et Michel Sauriol, administrateur, producteur maraîcher à Laval.

Fermes en ville est présentement en période de recrutement. Tous les agriculteurs et les organismes sont bienvenus. Information: Nancy Guay au (450) 978-5784.



Plus d'une vingtaine de producteurs agricoles de Laval et de Montréal étaient présents à l'assemblée de fondation du club Fermes en ville, le 4 mars dernier.

*Source: Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241*

Journée d'information en agriculture biologique

La Ferme de la Colline partage ses méthodes originales de gestion de ses cultures et de ses élevages



Hélène Gariépy et François Labelle,
propriétaires de la Ferme de la Colline

Saint-Eustache, le 12 mars 2002 – Durant la journée d'information en agriculture biologique qui s'est tenue le 5 février dernier à Saint-Eustache, Hélène Gariépy et François Labelle, propriétaires de la Ferme de la Colline, ont partagé l'expertise qu'ils ont développée dans une optique de culture respectueuse de l'environnement.

Dans le cadre de cette 3e édition, c'est plus de 230 personnes qui ont participé aux présentations données par des intervenants du milieu agricole biologique. La ferme labelloise est une entreprise ovine, maraîchère et avicole certifiée biologique. «*Nous produisons légumes, agneaux et volailles sans pesticides, engrais chimiques, hormones, antibiotiques ni organismes transgéniques*», a expliqué François Labelle. D'une quinzaine en 1995, le troupeau ovin de la ferme s'élève maintenant à 50. La ferme produit également 3 500 poulets à chair et cultive une quarantaine de légumes de différentes variétés.

Obtenir le plein potentiel du sol

Afin de garder les sols vivants et fertiles, Hélène Gariépy et François Labelle font une rotation de leurs cultures et utilisent la technique du compagnonnage (faire interagir deux plantes dans un même environnement de façon à ce qu'elles se protègent l'une et l'autre). Les enclos à volailles, qui sont installés directement sur les champs, sont déplacés de une à deux fois par jour. Ces espaces

deviennent l'année suivante des pâturages pour les brebis. Cette technique permet d'éviter le développement de parasites qui adviendrait si les animaux occupaient la même parcelle de terrain année après année.

Respect du milieu de vie

Le couple Gariépy-Labelle est d'avis que la santé des humains, des animaux et des plantes est un tout indivisible. C'est ce principe de base qui les a guidés dans le développement de leur ferme. Membre du club Bio-Action, la Ferme de la Colline est certifiée biologique par l'OCIA (Garantie-Bio depuis 2002) et est soutenue par Équiterre, un organisme voué à la promotion de choix écologiques dans une perspective intégrant notamment la défense de l'environnement.

Source : Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Production bovine en Outaouais

Réal Carrier adapte son entreprise d'élevage aux nouvelles exigences environnementales



Réal Carrier, producteur de bovins de boucherie de Saint-Sixte, en Outaouais, vient tout juste de compléter la construction d'aménagements pour ses animaux (100 vaches et veaux) afin de les rendre conformes au *Guide de bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers de bovins de boucherie*. Selon M. Carrier, « c'est une décision qui se révèle déjà comme un bon investissement ».

Produit par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), en collaboration avec la Fédération des producteurs bovins du Québec (UPA) et le ministère de l'Environnement, le *Guide* a orienté M. Carrier dans ses efforts pour faire de sa ferme une entreprise en harmonie avec son environnement.

D'une pierre deux coups

Durant la période de gel en automne et de dégel au printemps, M. Carrier garde dorénavant ses animaux sur une plate-forme de ciment servant d'aire d'alimentation et une aire de repos en sable pour prévenir l'affaissement du sol sous les animaux. En agissant de la sorte, il fait d'une pierre deux coups: il protège l'environnement et permet à ses bêtes de s'alimenter et de se reposer dans de meilleures conditions. « J'ai découvert comment il est agréable de travailler dans un environnement sain et propice à faire de l'élevage », déclare-t-il en parlant de ses nouvelles installations.

Un ruisseau à protéger

Un ruisseau traverse les zones où évoluent les animaux. Afin de prévenir les risques de contamination de l'eau, une bande de végétation filtrante qui fait 100 mètres de longueur intercepte tout ruissellement provenant des fumiers en période de dégel et de pluie abondante.

M. Carrier a investi plusieurs milliers de dollars dans le projet et a reçu une aide financière et technique du MAPAQ. En effet, tous ces aménagements ont été conçus et réalisés sous la supervision d'un ingénieur agronome du Ministère en conformité avec le *Guide de bonnes pratiques*. En outre, les mesures fiscales lui permettent aussi d'amortir le coût de ses investissements.

L'entreprise de Réal Carrier a été l'objet de plusieurs reportages (*La Semaine verte*, *D'un soleil à l'autre*, *Le Bulletin des agriculteurs*) qui soulignent ses accomplissements. Il s'agit là d'une des nombreuses initiatives prises par les agriculteurs afin de prendre le virage agroenvironnemental. Des centaines d'autres le font en Outaouais et dans les Laurentides.

Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement,
UPA Outaouais-Laurentides,
(450) 472-0440, poste 241

Journée d'information en agroenvironnement

Des résidus de bois au profit de l'environnement

Organisées par le Collectif régional en formation agricole de l'Outaouais, les journées d'information sur les biosolides qui se sont tenues les 7 et 27 mars derniers chez Papier Masson, à Gatineau, ont permis de renseigner producteurs agricoles et représentants des municipalités sur la valeur et les bienfaits de l'utilisation de ces fertilisants sur les terres agricoles.

Un produit écologique

Les biosolides sont composés de résidus de bois provenant des papetières. Utilisés pour leur forte teneur en matière végétale, ces résidus apportent de la matière organique au sol et permettent de réduire les risques d'érosion des sols vers les cours d'eau. Ils augmentent d'autant plus la capacité du sol à retenir les matières fertilisantes, ce qui a pour effet d'assurer une meilleure protection des nappes d'eau souterraines. Ils facilitent aussi le développement des racines des végétaux. *«Dans un sol sablonneux, l'apport des biosolides est une police d'assurance pour maintenir la présence de particules végétales dans le sol et soutenir son équilibre pour le bénéfice de la plante cultivée»*, de dire Vianney Turcot, producteur de Saint-André-Avellin.

Un usage encadré

L'épandage de biosolides fait l'objet d'une réglementation serrée de la part du ministère de l'Environnement du Québec. Avant d'utiliser des biosolides comme amendement et fertilisant, tout agriculteur doit auparavant obtenir des autorisations du ministère et de sa municipalité. Il doit fournir des plans et devis sur les travaux à exécuter de même que des analyses de sol. L'entreposage et l'épandage sont aussi réglementés. Conformément aux critères prescrits par le ministère de l'Environnement, la papetière doit soumettre mensuellement des échantillons de biosolides à un laboratoire privé indépendant et accrédité. Le ministère s'assure ainsi du respect de ses normes en effectuant des visites de contrôle dans chacune des usines.

L'agriculteur doit aussi s'assurer que son épandage respecte les distances séparatrices. Ces différentes composantes sont vérifiées et validées par un agronome, qui participe à l'ensemble du processus. Pierre Bélanger, agronome consultant, explique: *«Le consultant doit encadrer l'agriculteur pour la bonne marche de l'activité de valorisation de façon à ce que les distances séparatrices et les quantités appliquées soient respectueuses envers l'environnement.»*



Ont collaboré à cette journée, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère de l'Environnement (MENV), Papier Masson, et Pierre Bélanger, agr. de Bélanger Agro-consultant.

Source: Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement,
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Jardin éducatif et herboristerie biologique

La Clef des champs honorée par le CRELA



La Clef des champs, située à Val-David, a été honorée en mars dernier par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRELA) dans la catégorie *entreprise de l'année* lors de son concours Nos paysages, des gens et des actions, édition 2002. Ce prix lui a été décerné parce qu'elle s'est distinguée dans la mise en valeur des paysages laurentiens et en matière de protection des paysages.

Une mission éducative

D'abord destinés à la production, ses jardins ont développé une importante infrastructure éducative qui attire de nombreux horticulteurs professionnels et amateurs curieux d'en apprendre sur les plantes médicinales. On retrouve dans le jardin plus de 125 affichettes explicatives sur les usages, la culture, la récolte et la transformation de ces plantes. La diversité des plantes médicinales que l'on y retrouve a amené La Clef des champs à développer des espaces thématiques: entre autres, les jardins des semences et des herbes aromatiques côtoient celui des plantes calmantes et le

sous-bois indigène. Depuis trois ans, les artistes de la région viennent aussi y exposer leurs œuvres.

Production

Producteur agricole biologique, La Clef des champs cultive donc des plantes médicinales biologiques et les transforme en plus de 300 produits naturels santé. Elle fait également des tisanes de plantes médicinales et des tisanes d'usage courant. Elle a développé une expertise unique au Canada dans la fabrication des produits d'herboristerie traditionnelle. Pour La Clef des champs, la culture biologique est une merveilleuse façon de travailler la terre: engrais verts, compost et méthodes biologiques de contrôle des insectes et maladies sont les éléments clés de son intervention.

L'entreprise agit aussi comme importateur d'herbes, d'épices et de thés biologiques. Elle achète directement des quatre coins du monde. Ses produits sont disponibles dans les magasins d'aliments naturels, pharmacies, cliniques, épicerie fines.

Gestion écologique des fumiers

Biomax: transformer du fumier en compost

Alain Forget, un producteur laitier de Laval, utilise depuis février dernier une technologie québécoise qui assure le compostage de ses fumiers en un tournemain. Le principe derrière cette technique: tour à tour, la litière, composée de bran de scie de pin étendue en abondance sous les animaux dans l'étable, est acheminée vers une structure étanche, où elle sera entreposée dans deux cellules durant quatre semaines à une température contrôlée.

Le système CompostAir, de Biomax, consiste à souffler de l'air sous la matière. Cet apport d'air – donc d'oxygène – permet de transformer le fumier en compost de manière toute naturelle. Les matières subissent ainsi l'action de la chaleur et de l'oxygène jusqu'à leur stérilisation. Ce processus de compostage permet un très bon contrôle des odeurs. Selon M. Alain Forget, producteur, *«avec la proximité des nombreux voisins, j'ai opté pour la technique de compostage par air forcé de Biomax afin de réduire au minimum les inconvénients que peut causer la manipulation des fumiers en milieu périurbain».*

Les applications

Cette méthode de traitement permet de produire du compost de très haute qualité. Il peut être réintroduit au champ ou destiné à la préparation de mélanges à terreaux. Il est notamment revendu à des entreprises pour la préparation de terreaux pour produits maraîchers et les potées fleuries.



Pour Alain et Louis Forget, la gestion des fumiers par compostage est adéquate en milieu périurbain.

*Source: Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241*

Démonstration aux Serres Charles Locas à Laval Produire des fleurs tout en rationalisant l'usage de l'eau et des engrais



Charles Locas, serriculteur de Laval, a expérimenté l'utilisation du matelas d'arrosage multi-couches pour sa production de potées fleuries et il en est très satisfait.

Laval, le 24 mai 2002 – En collaboration avec Soleno Textiles Techniques, fournisseur lavallois de systèmes d'irrigation pour pépinières et serres, l'équipe de Jean Caron, agronome et chercheur au Département des sols et du génie agroalimentaire de l'université Laval, a mis au point une nouvelle génération de matelas d'arrosage multi-couches pour la production en pépinières. Ce système vient maintenant d'être expérimenté en serres pour la production de potées fleuries par Soleno Textiles et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) bureau de Laval. Une journée de démonstration était organisée le 13 mai dernier par le MAPAQ aux Serres Charles Locas de Laval.

Économies substantielles

Le système de matelas d'arrosage sur table, sur lesquels sont installés en rangée les potées fleuries, fournit l'eau et les fertilisants en quantité nécessaire pour une croissance uniforme. Ces matelas de deuxième génération permettent des économies de ressources, de temps et de matériel. Tout d'abord, ils réduisent le nombre d'arrosages. Un arrosage sur matelas équivaut à quatre arrosages manuels. Les économies en eau et en fertilisants peuvent d'ailleurs atteindre les 50 % par rapport aux méthodes traditionnelles d'irrigation. Le système automatisé élimine aussi les pertes d'énergies et de temps consacrés à l'arrosage manuel. Il permet aussi une plus grande uniformité de la distribution de l'eau. Autre particularité de ce matelas d'arrosage multi-couches: les études démontrent que la surface du matelas reste humide moins longtemps, ce qui prévient du même coup la formation d'algues et réduit les risques de maladies. Son installation est facile et le système requiert un entretien minimal. De plus son coût d'installation et de maintenance peut-être jusqu'à 3 fois moins dispendieux que les systèmes goutte-à-goutte sur le marché. L'étude a bénéficié du soutien de partenaires financiers comme le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie Canada et Soleno Textiles Techniques.

Plusieurs producteurs de Laval et des Laurentides utilisent déjà la technique d'arrosage par matelas de première génération.

Source : Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Production porcine sur litière compostable

Adéodat Labelle et Lisa Forcillo prennent le virage agroenvironnemental



Mirabel, le 23 mai 2002 – Producteurs porcins depuis 20 ans, M. Adéodat Labelle et Mme Lisa Forcillo, de Saint-Augustin, à Mirabel, prennent le virage agroenvironnemental en adoptant une gestion des fumiers solides sur litière en utilisant du bran de scie. Il s'agit d'une première dans les Basses-Laurentides.

Les porcs à engraisser se retrouveront sur une litière, laquelle, brassée par les animaux, commence à composer petit à petit naturellement. Après 18 semaines, entre chaque groupe d'élevage, la matière est entreposée dans une structure étanche pour être utilisée ensuite comme fertilisant. Le fumier solide sur litière est notamment apprécié des producteurs de maïs pour sa matière organique, sa valeur fertilisante et le peu d'odeurs qu'il dégage.

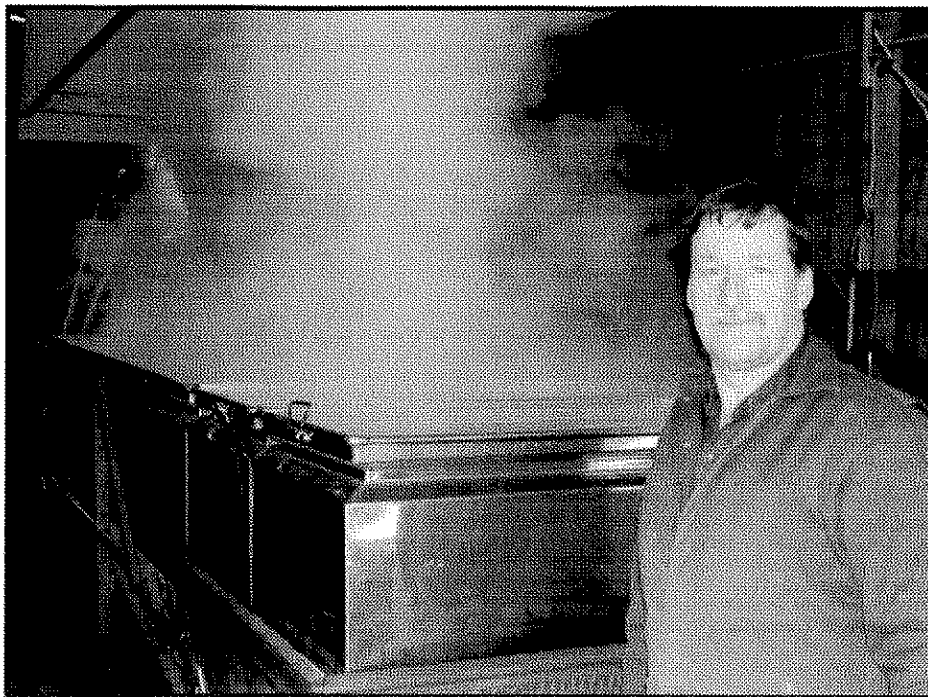
Pour réaliser ce projet, les producteurs ont investi dans la construction d'un nouveau bâtiment qui comprends une pouponnière sur lisier et quatre chambres d'engraissement sur litière. Les porcelets âgés de trois semaines occupent la pouponnière sur lisier pour une période de 9 semaines. Ils sont alors transférés à l'engraissement sur litière de bran de scie pour 16 semaines. M. Labelle et Mme Forcillo ont choisi cette façon de produire, car ils sont soucieux de l'environnement et des relations de bon voisinage qu'ils entretiennent avec leur entourage.

D'ailleurs, une étude rendue publique en avril 2000 dans la revue *Porc Québec*, publiée par la Fédération des producteurs de porc du Québec, met en lumière les principaux avantages de l'élevage sur litière. Menée par BPR groupe conseil en collaboration avec la Direction de l'environnement et du développement durable du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), cette étude met en lumière la réduction du potentiel d'odeurs et des volumes de fumier à gérer, de même que l'avantage de gérer des matières solides plutôt que liquides.

Notons finalement que les installations de Adéodat Labelle et Lisa Forcillo répondent aux normes édictées par le ministère de l'Environnement.

Source : Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Une bonne récolte 2002 pour les Laurentides Du sirop d'érable à votre goût



Gaétan Renaud, producteur acéricole, aux commandes de son évaporateur.

Cette année, le temps frais et des bonnes coulées d'eau d'érable ont favorisé la production de sirop plus pâle ayant une bonne saveur. La proportion de sirop de type extra clair est passée à 7 % (elle qui était à 1 % l'année dernière), alors que la proportion de sirop de catégorie claire a doublé pour atteindre 34 % de toute la production. Selon M. André Boucher, conseiller acéricole du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) à Lachute, la production de sirop d'érable dans les Laurentides a crû de 12 % cette année par rapport à 2001, atteignant un total d'environ 2,5 millions de livres.

Avec plus d'un million d'entailles (sur un total de 33 millions pour l'ensemble du Québec), les Laurentides profitent de l'engouement de plus en plus prononcé des citoyens à l'égard de ce produit typiquement québécois.

Du sirop biologique dans les Laurentides

Cette année, plus d'une quinzaine de producteurs offrent sur le marché (en vrac et détail) du sirop d'érable certifié biologique. Ce sirop est produit selon des critères bien précis vérifiés par des inspecteurs en période de production. M. Hubert Léonard, producteur certifié bio et président du Club acéricole des Pays-d'en-Haut, qui regroupe 45 membres

dans les Laurentides, fait remarquer que «la production de sirop biologique demande une gestion qui englobe l'entailage des arbres, les équipements et leur entretien, de même que les techniques de production». C'est le principe de la rigueur qui prime.

Un classement rigoureux

Le sirop vendu en vrac dans des contenants de plus de 5 litres est acheminé à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec ou à l'un des 31 acheteurs reconnus par celle-ci. Il est alors classé par un inspecteur indépendant selon les critères de couleur (AA, A, B, C, D), de taux de sucre (degré brix) et de saveur.

Le producteur acéricole qui vend son sirop au détail peut le faire certifier Siropro par la Fédération. Un échantillon de son sirop est alors évalué par un inspecteur neutre selon ces mêmes critères. Cet exercice vise à assurer au consommateur un produit savoureux et de qualité.

Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement,
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Les producteurs de porcs de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides invités à y participer

La campagne Épandage sympathique a lieu ce printemps



Cette année, les 48 producteurs de porcs de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides sont invités par la Fédération des producteurs de porcs du Québec à participer à la campagne Épandage sympathique ce printemps.

Cette campagne propose des conseils pratiques aux producteurs afin de réduire les odeurs associées à l'épandage de lisier de porc et de soutenir la communication entre ceux-ci et leurs voisins. Épandu selon les normes agronomiques et environnementales, le lisier de porc est un excellent engrais naturel. Il favorise la croissance des cultures et permet de réduire l'emploi d'engrais chimiques.

La campagne Épandage sympathique rappelle au producteur qui s'apprête à épandre du lisier de porc sur ses terres les bonnes mesures à suivre: il y est question des conditions météo, d'équipements utilisés, du respect des distances qui séparent l'endroit où se fait l'épandage des résidences voisines, de l'enfouissement rapide du lisier, des périodes d'épandage et des communications entre voisins et producteurs.

Un exemple d'efficacité: la rampe d'épandage avec incorporation simultanée

Adéodat Labelle et Lisa Forcillo, des producteurs de Saint-Au-

gustin, utilisent depuis quatre ans une rampe d'épandage avec incorporation simultanée dans le maïs-grain en début de croissance. Cette méthode permet d'appliquer le lisier sous la terre entre les rangs de maïs en une seule application. Elle a l'avantage d'être rapide et de réduire la compaction des sols. Avec une élimination de 70 % à 80 % des odeurs, elle s'avère l'une des méthodes les plus efficaces sur le marché.

Pour Luc Aubin, de Sainte-Sophie, utilisateur de cette technique depuis deux ans, l'incorporation immédiate du lisier dans la terre est une vraie merveille: « *Autrefois, épandre à l'aide d'un canon produisait de fortes odeurs. Aujourd'hui, j'épands et j'enfouis le lisier au printemps sur le sol sablonneux en une seule étape après avoir planté mes pommes de terre.* »

Le producteur désirant changer ses équipements d'épandage défectueux peut obtenir du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) jusqu'à 6 000 \$ pour le faire. La campagne Épandage sympathique est la première mesure d'un vaste plan pour mieux informer la population sur la profession de producteur de porcs. Elle consiste à rétablir une relation fructueuse entre les producteurs et leurs milieux.

Contrôle des pesticides

S'assurer d'avoir la bonne dose au bon endroit



Pierre Gauthier, producteur agricole membre du club-conseil en agroenvironnement Profit-eau-sol, a pu profiter du service de réglage de son pulvérisateur.

Économie, efficacité, sécurité et protection de l'environnement, voilà quelques-uns des avantages qu'offre le programme de réglage des pulvérisateurs Action-Réglage. Instrument de précision, le pulvérisateur de pesticides permet d'appliquer la bonne dose au bon endroit. Pour être à son maximum, il doit cependant être réglé et nettoyé de façon adéquate et périodique.

Projet Action-Réglage

Pour obtenir des résultats optimaux aux champs en matière de lutte pour contrôler les mauvaises herbes, les agriculteurs possèdent donc un outil majeur en ce programme.

Afin de soutenir les producteurs dans leurs démarches, le programme repose sur la mise en place de cliniques de réglage des pulvérisateurs offertes dans toutes les régions agricoles. De plus, la compétence du personnel est reconnue par une accréditation en réglage de pulvérisateurs. Selon les données fournies par la Stratégie phytosanitaire, un peu partout au Québec, une centaine de personnes ont suivi un cours spécialisé en réglage des pulvérisateurs et ont ainsi obtenu une attestation de réussite du cours ainsi qu'une accréditation.

Une foule d'avantages

Pierre Gauthier, de la ferme Pierjo, à Mirabel, est un producteur membre du Club agroenvironnemental Profit-eau-sol. En sa qualité de membre du club, il a pu profiter de ce service de réglage des pulvérisateurs. Il a constaté qu'un bon entretien lui permettait d'obtenir les résultats recherchés.

S'assurer d'une bonne utilisation des pesticides en appliquant la bonne dose au bon endroit. C'est une des règles de base pour contrôler les mauvaises herbes tout en poursuivant un objectif d'agriculture durable respectueuse de l'environnement. De plus, le calibrage lui paraît essentiel pour obtenir de bons résultats aux champs.

Source : Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 241

Conservation des sols et protection des cours d'eau

La Ferme Ja Guy utilise une nouvelle technique de semis direct



Guy Saint-Jacques utilise la technique de semis direct dans certains de ses champs, qui consiste à laisser les débris végétaux de la culture précédente afin de protéger le sol.

Dans une optique de conservation des sols et de protection des cours d'eau, la Ferme Ja Guy, d'Oka, expérimente cette année une technique de semis qui a fait ses preuves: le semis direct.

Cette technique consiste à ensemer une culture dans un champ sans avoir labouré le sol l'automne précédent. Cette pratique permet de laisser des résidus des cultures précédentes à la surface du sol. Le recouvrement du sol par ces résidus végétaux permet de diminuer le ruissellement, protégeant les sols contre l'érosion vers les cours d'eau. Du même coup, on préserve et améliore graduellement la qualité des sols. Par ailleurs, le nombre de passages du tracteur dans les champs étant réduit, cette technique prévient aussi la compaction des sols. En temps sec, ces végétaux préviennent l'assèchement des sols. Et peu importe les conditions météo, cette technique se compare avantageusement au travail conventionnel de la terre avec labours à l'automne.

Des résultats semblables

Pour des rendements semblables, une diminution du temps de travail, d'énergie motrice et de fertilisants entraînent souvent une hausse de productivité après quelques années, indique le guide *Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole*, document produit entre autres par l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le MAPAQ. Ce guide a entre autres reçu le 5 mai dernier, à Québec, un Phénix de l'environnement, dans la catégorie *éducation et sensibilisation*.

Cette technique est utilisée par des producteurs des Basses-Laurentides qui se sont équipés de machineries spécifiques à ce travail. Pour un, Guy Saint-Jacques, propriétaire de la Ferme Ja Guy, fait du semis direct de soya sur une terre où, l'année dernière, il a récolté du maïs. «Malgré les pluies de ce printemps, je vois bien qu'il y a moins d'érosion dans ce champ-là grâce aux résidus qui ont été laissés à la surface du sol après les semences», indique M. Saint-Jacques. Membre du club Profit-eau-sol, il prévoit organiser une démonstration aux champs cet été pour faire bénéficier les producteurs de la région de l'introduction de cette technique.

Quant à Ben Hammond, propriétaire d'une ferme à Lachute, il utilise cette technique dans certains de ses champs pour une quatrième année de suite: «Je remarque que les champs où je pratique le semis direct sont moins compactés et se drainent bien», a-t-il dit.

Gagner en précision avec le test de nitrate

Maïs grain : gestion efficace de l'application d'engrais azoté au sol



L'agronome Dominique Forget, du club Profit-eau-sol, travaille à ajuster la fertilisation dans le maïs avec le test Nitracheck.

Dans la culture de maïs grain, la fertilisation en deux étapes de l'azote alliée à un test de nitrate se révèle être une façon efficace et précise pour combler les besoins de la plante en azote tout au long de sa croissance. Cette méthode permet au producteur agricole de répondre adéquatement au besoin en azote de la plante dans une optique de développement durable et de respect de l'environnement.

Une première expérience

Le producteur de maïs Michel Chagnon, de Mirabel, en a fait l'expérience une première fois cette année. Il a fertilisé ses champs avec de l'azote (sous forme de nitrate) en deux temps : une fois au début de la saison et une autre vers la fin juin, lorsque ses plants avaient cinq feuilles, technique dite de post-levée. Les commentaires de Michel Chagnon sur l'utilisation du Nitracheck : «Le printemps pluvieux a fait évacuer l'azote présent dans le sol de mes champs. En profitant du service offert par le Club agroenvironnemental Profit-eau-sol, j'ai pu effectuer des tests de nitrate qui m'ont permis de gagner encore plus en précision lorsque j'ai donné la deuxième dose aux plants», dit-il.

Plus de précision

Cette façon de faire comporte de nombreux avantages : elle permet tout d'abord de gagner en précision. En termes pratiques, le printemps pluvieux et frais que l'on a connu a eu tôt fait de lessiver les nitrates, privant du même coup le plant de maïs d'un apport d'éléments nutritifs essentiels à sa croissance. À l'opposé, un fractionnement des doses et une application en deux temps assurent à la plante un apport plus régulier en azote.

Un test reconnu

L'appareil Nitracheck est reconnu comme étant un des moyens fiables d'évaluer la présence de nitrate disponible à la plante dans le sol en saison.

Cette année, une nouvelle technologie mise de l'avant par SynAgri, le lecteur de chlorophylle (la couleur verte du feuillage est reliée à la quantité d'azote) est mise à l'essai pour évaluer les besoins en azote de la plante (au stade cinq feuilles)

Par l'intermédiaire des conseillers des clubs agroenvironnementaux, en Outaouais et les Laurentides, les producteurs peuvent faire effectuer ces tests, dont les résultats sont disponibles en quelques jours seulement.

Source :
Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 225

Contrôle des insectes et des maladies dans une optique d'agriculture durable

Un producteur de Sainte-Monique utilise les services du Club APL



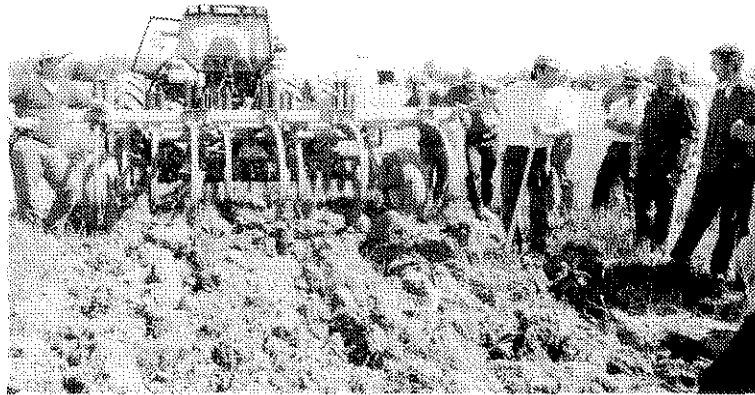
Pierre-Yves Éthier, un producteur mirabellois établi dans le secteur de Sainte-Monique, est président du Club d'encadrement technique Agro-protection des Laurentides (APL). Il est fier de témoigner de l'efficacité et de l'importance de cette ressource auprès des producteurs agricoles de la région. Ce regroupement de producteurs vise le contrôle des insectes et des maladies, des cultures maraîchères (chou, tomates, piments, chou-fleur) et des petits fruits (fraises et framboises), dans une optique d'agriculture durable. À sa ferme, *Au pays des petits fruits*, M. Éthier produit des fraises et des framboises. Membre du Club APL depuis quatre ans, il bénéficie ainsi du service de dépistage d'insectes et de maladies. Claudine Giguère, agronome du club, fait du dépistage deux fois par semaine dans les champs et observe l'évolution des populations d'insectes. Elle est en mesure d'indiquer à monsieur Éthier si la présence d'insectes représente un risque pour ses cultures. Au besoin, elle lui indique le moment où il doit intervenir avec des pesticides. Lorsqu'une maladie est détectée sur un plant, au besoin, un échantillon est aussitôt dirigé vers les laboratoires d'analyse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Traité avec rapidité, le diagnostic précis permet de mettre en branle une intervention respectueuse de l'environnement. «*Le gros avantage de fonctionner au sein du club, c'est qu'il y a des visites régulières de mes champs qui se font tout au cours de la saison par une professionnelle. Ça m'évite de faire des applications de pesticides injustifiées. J'ai confiance en ses recommandations*», indique M. Éthier.

La vingtaine de producteurs membres profitent aussi d'un vaste réseau d'expériences. L'agronome est en lien direct avec le Réseau d'avertissement phytosanitaire au niveau provincial. Que ce soit des problèmes de maladies, des carences en éléments minéraux, la sécheresse ou les insectes, presque rien n'échappe à l'œil aguerré de l'agronome ou de son technicien. «*Mon adhésion au Club d'encadrement APL m'a permis de systématiser les interventions aux champs*», explique Pierre-Yves Éthier, soulignant la très grande disponibilité des intervenants.

Source : Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 225

Clinique d'ajustement de la machinerie à Plaisance

La machinerie agricole : des outils verts au service des agriculteurs



L'utilisation du chisel laisse des résidus à la surface, ce qui permet de réduire naturellement l'érosion des sols.

La machinerie agricole : des outils verts au service des agriculteurs

Plaisance, le 30 septembre 2002 – Le 7 septembre dernier, le Club des services agroenvironnementaux de l'Outaouais (CSAO) a organisé, à l'intention des producteurs de la région, une journée de formation sur l'ajustement des outils de travail de sol. La réponse du public a été des plus intéressantes, puisque environ 70 personnes ont participé à l'activité, qui s'est tenue à la Ferme Plaisante, à Plaisance, propriété de Paul Chartrand et Guylaine Tessier.

L'autre objectif poursuivi par les organisateurs était d'expliquer le fonctionnement de la charrue et des autres machineries qui travaillent le sol. Un bon ajustement de la charrue permet en effet de travailler le sol plus facilement et, par le fait même, d'économiser de l'essence et de l'énergie. Des producteurs ont donc apporté leurs charrues, chisels et autres équipements du genre ainsi que leurs coffres à outils pour un ajustement sur place. Ils étaient supervisés par le professionnel invité, M. Pierre Bournival, ingénieur de profession et professeur au cégep de Joliette, à Lanaudière.

Vulgarisateur né, il a su capter l'attention des participants par son franc-parler et ses exemples concrets. On a pu comparer le travail de diverses machines lors d'une démonstration sur le terrain. M. Bournival a par la suite expliqué les différences entre le travail exécuté par chacune de ces machines.

Des machineries vertes

Certaines de celles-ci possèdent des caractéristiques agroenvironnementales parfois méconnues. Utilisé après la moisson, le chisel, un outil à dents, permet de travailler le sol sans le retourner complètement : on réussit ainsi à aérer le sol, ce qui a pour effet de l'ameublir. Des retailles d'anciennes cultures sont laissés sur le sol. Un tel travail permet, au printemps suivant, de réduire naturellement l'érosion des sols. De plus, le chisel requiert environ 25 % moins de puissance que la charrue. Pour sa part, le «grubber», outil mis au point à Notre-Dame-de-la-Salette par la famille Reber, travaille sur le même principe que le chisel.

Une information de qualité

Les mots qui revenaient le plus souvent chez les participants dans leurs commentaires étaient la qualité et l'impartialité du formateur, Pierre Bournival.

L'activité a été possible grâce au dynamisme des organisateurs ainsi qu'à l'appui des commanditaires. Cette journée s'inscrivait dans le cadre du mandat donné par le CSAO à ses agronomes. Une initiative du club qui ne sera pas la dernière.

Source : Marc Bélanger.
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 225

Issu d'une technologie allemande

L'épandeur à fumier Tebbe : un outil de travail efficace avec de belles caractéristiques agroenvironnementales



L'épandeur déchiquette finement le fumier, ce qui permet d'uniformiser la fertilisation des champs.

La famille Gauthier, de Sainte-Anne-des-Plaines, propriétaire de la Ferme Belvache, utilise un nouvel outil de travail qui comporte des caractéristiques agroenvironnementales intéressantes : un épandeur à fumier d'origine européenne.

Dans un premier temps, cette technologie allemande permet un déchiquetage beaucoup plus fin du fumier que les épandeurs traditionnels ce qui améliore l'uniformité de l'épandage. En fonction de la recommandation d'un agronome qui produit le Plan agroenvironnemental de fertilisation du producteur, l'épandage peut être ajusté de façon précise selon les besoins de la culture.

Ensuite, cet épandeur permet de travailler plus rapidement que les équipements standard -- jusqu'à trois fois plus rapidement. Alors qu'une machinerie traditionnelle épand le fumier sur une largeur de huit à dix pieds à chaque passage, cet épandeur peut épandre sur des largeurs de 30 à 70 pieds. Il permet donc de couvrir une même surface en moins de passages. La dimension des pneus donne aussi à l'équipement une meilleure portance. Ces deux caractéristiques permettent de prévenir le durcissement des sols causé par le passage fréquent de la machinerie dans le champ. Selon les conditions et la puissance du tracteur qui le remorque, l'épandeur de la famille Gauthier peut couvrir une superficie oscillant entre 100 et 200 arpents par jour. «Le temps a toujours été un facteur important pour nous, les agriculteurs», indique Guy Gauthier, l'un des propriétaires de la Ferme Belvache. Grâce à cette technologie allemande, le producteur laitier de Sainte-Anne-des-Plaines offre donc aux producteurs la possibilité de maximiser leur temps de travail tout en utilisant des techniques de fertilisation respectueuses de l'environnement. Sans compter qu'on revalorise le fumier, un engrais naturel, au détriment des engrais minéraux. Il est possible de louer la machinerie ou de faire effectuer le travail à forfait.

Une ferme certifiée biologique

La Ferme Belvache est certifiée biologique. De ce fait, elle utilise du fumier comme seul fertilisant. L'épandeur à fumier joue un rôle important pour améliorer la productivité de l'entreprise.

Source :
Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 225

Des gestes concrets en agroenvironnement Des producteurs agricoles étudient leur terre de près



Tenant dans ses mains un échantillon de sol, le professeur Denis La France explique aux participants comment une technique d'agriculture durable peut aider les agriculteurs à prévenir le durcissement des sols. À l'arrière-plan, au centre, l'un des bêtes de la journée, Roy Copelan.

Quatre producteurs de Lachute, Brownsburg et Chatham ont accueilli, à la mi-octobre dernier, le réputé professeur Denis La France, enseignant au Cégep de Victoriaville, qui est venu parler de techniques d'agriculture durable en matière de gestion et de conservation des sols.

Effectivement, MM. Roy Copeland, Ben Hammond, Truman Clark et Mark Macvicar ont accueilli la portion pratique d'un cours sur le même sujet qui avait été donné à Lachute en décembre 2001 et janvier 2002 par M. La France. Les producteurs ont étudié leur sol de près. Ils ont ainsi posé des gestes concrets en agriculture durable.

Par des tranchées pratiquées dans le sol, la quinzaine d'agriculteurs présents à cette portion pratique ont pu constater comment certaines techniques agroenvironnementales pouvaient permettre d'éviter le durcissement des sols, phénomène qui nuit à la croissance de leurs cultures. Certains des agriculteurs qui avaient assisté à la portion théorique du cours, l'hiver dernier, s'étaient effectivement portés volontaires pour essayer ces nouvelles pratiques, dans leurs champs, dès ce printemps dernier. C'est un véritable laboratoire vivant à ciel ouvert qui s'est donc tenu à Lachute, peu après les dernières récoltes.

Réputé pour ses 20 années de pratique en agriculture durable, M. La France reçu un accueil chaleureux de la part des producteurs, qui ont apprécié ses explications terre-à-terre et qui a présenté, tout au long de la journée, des solutions applicables à plusieurs types de sols. Ses explications ont permis aux agriculteurs d'approprier autant des techniques agroenvironnementales de prévention de durcissement des sols et des actions à prendre pour corriger cet état.

Initiative du club *Argenteuil Agri-Environmental Club*, qui a participé au financement du projet, ce cours a été rendu possible grâce au soutien financier d'Emploi-Québec. Par l'entremise du Centre de formation de Mirabel (CFAM), le ministère rend disponibles des fonds qui servent à la formation continue.

Source : Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement,
UPA Outaouais-Laurentides,
(450) 472-0440, poste 225

Sans pesticide, une pomme résiste naturellement aux champignons **Le verger Terrasolen a choisi de produire la** **pomme Liberty**



Avec la pomme Liberty, André Jetté travaille en haute technologie.

Le Verger Terrasolen d'André Jetté, dans le secteur de Sainte-Scholastique, à Mirabel, a une particularité unique au Québec. La variété de pomme qu'il s'y cultive, la Liberty, est résistante à la tavelure, un champignon qui s'attaque à la plupart des pommes. Cet élément distinctif en fait une pomme à caractère fortement écologique, car, de par sa nature, elle s'avère une alternative écologique intéressante pour la réduction de l'utilisation des pesticides. Il faut dire aussi que Terrasolen travaille en haute technologie, en mettant à profit une grande observation de l'évolution du verger tout au long de la saison et des interventions qui sont faites à point.

De plus, le verger d'André Jetté est un verger piéton; toutes les interventions et traitements se font à partir du sol, un avantage du point de vue agroenvironnemental: les risques de dérives des pesticides dans l'environnement à cause du vent sont d'autant plus contrôlés.

Depuis le début des années 1990 qu'André Jetté a introduit cette variété de pomme dans ses vergers; il en cultive maintenant quatre hectares. Pour ce pomiculteur, la prochaine étape consiste à éduquer la population et à lui faire découvrir cette pomme qui s'apparente à la McIntosh, une pomme très ferme qui est bonne à manger et à cuire. En comparaison avec la McIntosh, la Liberty est plus sucrée de 10 %. Le verger, qui est ouvert à l'autocueillette, accueille des visiteurs dès la fin du mois d'août avec, entre autres, la cueillette de prunes rouges.

Toujours au fait des nouveautés en matière technologique, André Jetté travaille actuellement à la réalisation d'un projet pilote de lépistage d'insectes au verger pour l'an prochain, en collaboration avec le Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM), qui loge dans les locaux du Centre de formation agricole de Mirabel (plus communément appelé CFAM).

Source : Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement,
UPA Outaouais-Laurentides,
(450) 472-0440, poste 225

Plantation d'une haie brise-vent en milieu agricole

La ferme Qualité de vie: engagée pour l'environnement et la communauté



La haie plantée à la fin octobre viendra notamment protéger les cultures et les animaux du vent.

Le 24 octobre dernier, la ferme Qualité de vie, de Laval, a accueilli des élèves pour une activité à caractère agroenvironnemental : la plantation d'une haie brise-vent.

L'engagement social est à la base de cette ferme biologique située dans la Route des fleurs, dans le secteur de Sainte-Dorothée. Ainsi, un vingtaine d'élèves de l'école Impulsion, tout récemment promue école verte Brundtland, sont allés planter quelque 460 arbres de huit espèces différentes. Cette activité s'est inscrite dans un cadre plus large, qui a permis aux jeunes de visiter la ferme et ses installations durant cette même journée.

Un large espace

Les terres de la ferme Qualité de vie sont situées dans un secteur à caractère agricole dépourvu d'arbres sur une étendue d'environ un kilomètre. La haie plantée à la fin octobre viendra ainsi protéger les cultures et les animaux, des agneaux, du vent. La plantation d'arbres permettra aussi d'amener des oiseaux aux abords des champs, grâce auxquels la ferme pourra mieux contrôler les insectes nuisibles. Autant de solutions de rechange qui permettent d'utiliser les ressources de la nature pour gérer les problématiques inhérentes à une production agricole.

Un travail d'équipe

Par petits groupes affectés à chacune des variétés, les jeunes de l'école verte Brundtland – du nom du fondateur du concept qui siègeait à l'ONU – ont travaillé en collaboration avec des autistes, clientèle de la ferme, qui a aussi pour mandat la réinsertion de personnes autistes. «L'expérience a été très positive, et les jeunes ont démontré un bel enthousiasme, indique Benoît Girouard, créateur de la ferme. De beaux liens se sont tissés entre les participants.»

L'événement a été tellement concluant que l'on songe à répéter l'expérience. Il faut souligner que l'entreprise a remporté le premier prix du Concours national en entrepreneurship, catégorie économie sociale. Le financement vient du programme Prime-Vert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), à hauteur de 70 %.

Source : Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement,
UPA Outaouais-Laurentides,
(450) 472-0440, poste 225

Sept tonnes de pesticides commerciaux ou agricoles récupérés Une première expérience dans la région Outaouais-Laurentides



Les produits étaient récupérés et acheminés vers un établissement approuvé par le ministère de l'Environnement du Québec.

L'Union des producteurs agricoles (UPA), en partenariat avec la compagnie CropLife Canada, de même que la Stratégie phytosanitaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), a organisé des journées de collecte de pesticides périmés sur la Rive-Nord et la Rive-Sud, du 28 au 30 octobre dernier.

Cette opération d'importance a eu lieu dans une vingtaine de localités. En Outaouais et dans la région des Laurentides (secteurs à l'ouest de l'autoroute 15), ce sont les détaillants Distribution Guy Husereau, d'Oka, Entreprises J.P. Robert, de Saint-Hermas-Mirabel, et Agrodor, de Thurso, qui ont accepté de devenir des points de chute pour les pesticides périmés.

Disposer de façon sécuritaire

Les producteurs et fournisseurs qui voulaient se départir de leurs produits ont ainsi pu le faire de façon sécuritaire, et ce, tout à fait gratuitement. Dans certains cas, il pouvait s'agir de produits périmés ou devenus inutilisables à cause du gel. Par ailleurs, ayant changé de type de culture, certains agriculteurs ont aussi disposé des pesticides dont ils ne se servaient plus.

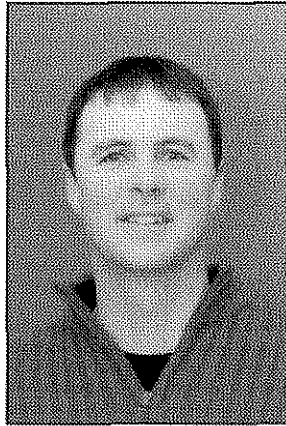
Après s'être assuré de l'étanchéité des contenants – en cas contraire, les matières étaient insérées dans des barils scellés hermétiquement –, les produits ont été acheminés par l'entreprise Onyx vers un établissement approuvé par le ministère de l'Environnement du Québec. En tout, plus de sept tonnes de produits ont été ainsi récupérés. À l'échelle du Québec, la campagne de récupération des pesticides a permis de ramasser 35 tonnes de pesticides périmés.

Les différents partenaires tiennent à souligner l'importance de mener une telle campagne. On espère qu'à l'instar des collectes de résidus domestiques dangereux, qui connaissent une bonne popularité depuis leur mise en place dans différentes municipalités, cette première année de collecte des pesticides commerciaux pour usage agricole, dans la région, saura créer un *momentum* auprès des différents acteurs du monde de l'agriculture. Il faut dire qu'un événement du genre avait aussi été tenu l'an dernier dans la région de Lanaudière.

Source : Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement,
UPA Outaouais-Laurentides,
(450) 472-0440, poste 225

Chercheurs, conseillers et pomiculteurs des Basses-Laurentides travaillent main dans la main

Une gestion rigoureuse des pesticides porte fruits au Verger Lacroix



Pascal Lacroix, du Verger Lacroix, de Saint-Joseph-du-Lac, est membre d'un club d'encadrement technique qui vise la gestion rigoureuse des pesticides et la production de pommes qui répondent aux standards de qualité reconnus.

La pomme que vous tenez dans votre main et qui a été cueillie dans un verger de la région des Basses-Laurentides est traitée aux petits soins. Évidemment, pendant sa croissance, le pomiculteur doit la protéger afin d'éviter qu'elle soit affectée par divers insectes et maladies. Depuis plusieurs années, les chercheurs, les conseillers agricoles et les producteurs se sont alliés pour réduire l'utilisation de pesticides dans une démarche de gestion agroenvironnementale des vergers.

Selon Pascal Lacroix, du Verger Lacroix de Saint-Joseph-du-Lac, les méthodes pour lutter contre les insectes et les maladies qui peuvent altérer la pomme ont grandement évolué depuis dix ans. Autrefois, pour prévenir la présence de l'insecte ou du champignon nuisible (que l'on appelle la tavelure), l'arrosage du verger se faisait de façon systématique en fonction des dates ou selon des conditions climatiques précises. Aujourd'hui, l'application d'un pesticide à large spectre (qui élimine une grande variété d'insectes) dans le verger est la solution de dernier recours. Premièrement, l'environnement du verger est aménagé de façon à favoriser la présence des ennemis naturels des insectes nuisibles à la pomme. Ensuite, grâce à du dépistage, le producteur suit à la trace la présence et l'évolution de la population des insectes nuisibles dans le verger. Par exemple, on sait que certains insectes nuisibles détectés au printemps nécessitent le traitement du tiers inférieur de l'arbre seulement. On traitera alors cette seule section et non la totalité de l'arbre.

Durant l'été, le taillage des repousses des pommiers est maintenant une pratique commune dans la plupart des vergers afin de lutter contre un autre type précis d'insecte. D'autres techniques sont utilisées dans cette approche de lutte intégrée, où sont privilégiées l'observation et l'intervention ponctuelle. Pascal Lacroix estime qu'*«en connaissant mieux les cycles de vie des insectes et des maladies, il est possible d'obtenir une pomme qui répond aux standards de qualité en utilisant un minimum de pesticides. Les consommateurs doivent savoir que nous travaillons dans ce sens en nous regroupant dans des clubs comme Pommeplus et Enviro-pom»*. Ces deux clubs comptent en tout une cinquantaine de membres.

Par ailleurs, pour bien contrôler la tavelure de la pomme, les membres de ces deux clubs d'encadrement technique utilisent un test de dépistage pour évaluer la présence d'ascospores (stade du champignon qui infecte tout d'abord les feuilles et les fruits du pommier) et les données climatiques de 2 stations météo informatisées. Ainsi, dans trois vergers de la région (Saint-Joseph-du-Lac, Oka et Saint-Benoît), le conseiller du club, Roland Joannin, interprète les résultats (données biologiques et climatiques) et indique aux membres quand traiter pour éviter l'infection. De plus, les quelque 160 pomiculteurs de la région ont aussi accès à l'information via le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et le Réseau d'avertissement phytosanitaire (RAP).

Source : Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement,
UPA Outaouais-Laurentides,
(450) 472-0440, poste 225

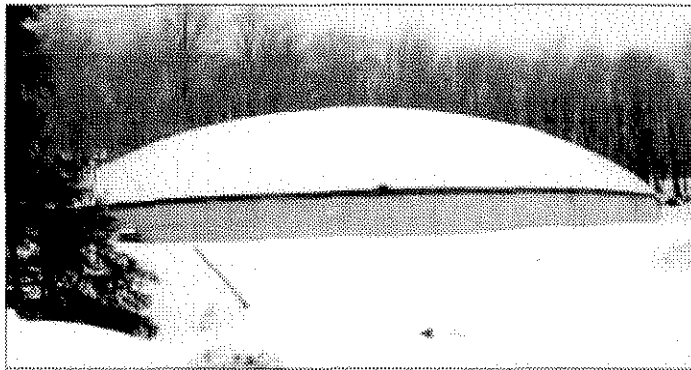
Élimination des odeurs

Un agriculteur de Prévost maîtrise les vents

Marc Aubin et Céline Brosseau, producteurs porcins situés dans la région de Prévost, ont décidé de prendre les grands moyens en recouvrant d'un dôme la structure d'entreposage de lisier de leur entreprise agricole. Il en résulte une réduction considérable de l'effet des vents qui transportaient les odeurs chez les voisins.

Ces voisins sont des propriétaires de maisons dans un nouveau développement domiciliaire, le Domaine des patriarches. Fait inusité, ils ont participé financièrement à ce projet afin d'aider le producteur à résoudre cette problématique. La zone urbaine s'était en effet développée jusqu'à parvenir à 500 mètres des installations de la ferme, qui est entourée d'un écran de bois franc de 150 pieds de large.

Ce dôme permettra de réduire de 90 % le problème causé par les vents. Il se présente comme un énorme ballon gonflé ancré à la structure d'entreposage. Il retient et empêche ces odeurs d'être transportés par le vent. L'autre avantage est d'éliminer l'accumulation de pluie et de neige dans la fosse à lisier. L'entreprise a profité d'une subvention du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ) qui a permis de couvrir 70 % du coût du dôme.



Le dôme réduira considérablement l'effet des vents qui transportaient les odeurs chez les voisins.

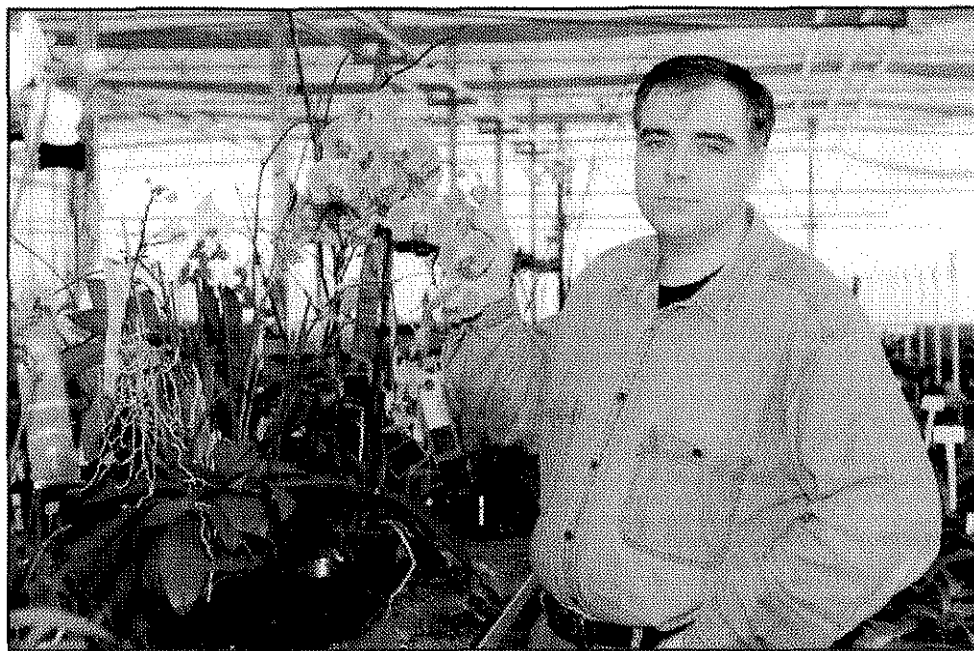
D'autres aspects environnementaux positifs sont aussi à noter. L'ammoniac, qui est entre autres contenu dans le lisier de porc, est impliqué dans la production de précipitations acides. La toiture aura un impact positif en réduisant les émanations de 90 %. En plus, Marc Aubin et Céline Brosseau ont fait installer dans leur porcherie des économiseurs d'eau afin de réduire le gaspillage de cette ressource naturelle et la quantité de lisier produit par les 600 cochettes (jeunes truies) qu'ils engraisent jusqu'à l'âge de cinq mois, où elles seront envoyées dans d'autres établissements pour la reproduction.

Par ces changements et ces adaptations, les agriculteurs visent une meilleure performance agroenvironnementale et une bonne cohabitation avec leurs voisins. Notons finalement qu'ils sont membres du club-conseil agroenvironnemental Profit-eau-sol.

Source : Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 225

Production biologique d'orchidées

Reproduire ce qui se passe dans la nature



Laurent Leblond estime que la lutte biologique a fait ses preuves.

C'est parce qu'il en avait assez d'utiliser les produits chimiques que Laurent Leblond, propriétaire du Paradis des orchidées, sur la Route des fleurs, à Laval, a décidé de prendre la voie de la protection biologique intégrée il y a de cela une dizaine d'années.

De nombreux efforts

Les efforts sont nombreux pour celui qui veut évoluer en protection biologique intégrée. La technique consiste principalement à intégrer aux cultures des insectes qui viendront protéger les plantes des insectes nuisibles. Plusieurs facteurs sont déterminants dans la production biologique en serres. Tout d'abord, l'observation et la motivation arrivent au premier plan des priorités de Laurent Leblond. «*C'est la base de la lutte biologique, qui a pour but de maîtriser toutes les étapes de production.*» Il faut aussi assurer une propreté constante en désinfectant non seulement les plantes, mais aussi les tables de travail et l'environnement. Il faut posséder une connaissance approfondie des règles qui régissent le comportement des plantes et de leur environnement à l'état naturel. «*En fait, nous reproduisons ce qui se passe dans la nature*», indique, à juste titre, Laurent Leblond. De son avis, il ne s'agit pas tellement de trouver de nouvelles techniques de culture, mais bien de retrouver des façons de faire qui ont été perdues avec l'usage des pesticides il y a quelques années. Selon lui, cette approche agroenvironnementale a fait ses preuves, même si on en a peut-être encore pour une génération à procéder par essais-erreurs. Il ne faut rien laisser au hasard et contrôler chacune des étapes de production, indique-t-il, et c'est à cette étape que le soutien technique du club agroenvironnemental Fermes en ville et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec est le plus apprécié.

Une technique efficace et bénéfique

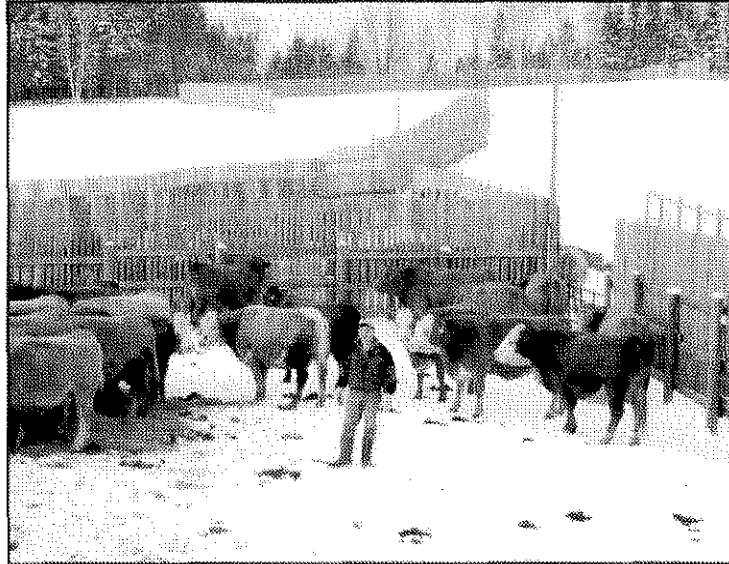
Laurent Leblond détient une vaste expérience en la matière. Il a débuté en France, en 1994, notamment par la production de violettes africaines et de lys en pot. En 1997, M. Leblond s'est installé au Québec et a lancé son entreprise de production d'orchidées. «*Je trouvais bête d'être en relation avec la nature et d'asperger les fleurs de produits toxiques, indique-t-il. Notre façon de travailler a un effet bénéfique non seulement sur la protection de l'environnement mais aussi sur la santé de mes employés.*»

Selon M. Leblond, en matière de coût, la production biologique intégrée se compare avantageusement à la production traditionnelle. «*Le coût des produits biologiques est 50 % plus élevé. Par contre, je prends deux fois moins de temps pour intégrer les insectes que je peux utiliser n'importe quand. La vaporisation d'insecticides m'oblige à ventiler et à attendre avant de reprendre le travail. En travaillant avec des insectes, je peux toucher les plantes à tout moment.*»

Source : Marc Bélan
agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides

Grâce au soutien du *Guide des bonnes pratiques*

Daniel Bilodeau applique une gestion agroenvironnementale des fumiers de sa ferme



Daniel Bilodeau, producteur de Sainte-Anne-du-Lac, élève ses vaches dans un environnement sain et durable.

Depuis l'automne 2001, M. Daniel Bilodeau, producteur de bovins de boucherie de Sainte-Anne-du-Lac, applique en bonne et due forme le *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers de bovins de boucherie*.

Le *Guide des bonnes pratiques* se veut un nouveau concept d'aménagement d'enclos pour bovins de boucherie pendant l'hivernement (plus ou moins sept mois) qui assure davantage la protection de l'environnement (les ressources que sont l'eau, le sol et l'air). Cette alternative est maintenant reconnue par le ministère de l'Environnement du Québec (MENV). Contrairement à la croyance populaire, l'élevage vache-veau se pratique surtout à l'extérieur, historiquement, au Canada, et ce pour des raisons de santé et de bien-être.

Daniel Bilodeau est l'un des premiers à appliquer ce nouveau concept d'aménagement d'enclos dans les Laurentides. «*À la base, je désirais assurer la protection de l'environnement et donner la possibilité de faire du développement durable tout en assurant une pérennité à mon entreprise pour lui permettre de croître*», indique M. Bilodeau. Publié par le MENV en collaboration avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), ce *Guide des bonnes pratiques* est le fruit d'un travail de concertation, qui encadre de façon précise le producteur dans ses démarches pour améliorer l'aspect environnemental de son entreprise.

Entamés dès l'automne 2000, les travaux, qui ont nécessité quelque peu de nivellement de terrain, ont consisté à ériger des enclos qui répondaient aux normes du MENV. En tout, 12 enclos très éloignés des cours d'eau ont ainsi été érigés sous recommandation et supervision d'un ingénieur agricole, qui a localisé des sites propices à leur aménagement. Selon les périodes de l'année, les animaux effectuent des séjours dans l'un de ces sites.

Tout a été fait à neuf: 1 365 mètres de brise-vent, 1 610 mètres de clôtures, 7 abreuvoirs et plus de 1 000 mètres de tuyaux, entrée électrique, puits, etc. Ces aménagements ont demandé des investissements majeurs à Daniel Bilodeau. Sur les 138 500 \$ qu'ont coûté les installations, le MAPAQ a appuyé M. Bilodeau pour une somme de 81 421 \$ dans le cadre du programme Prime-Vert. Les plans des sites permettent d'accueillir au total 225 vaches et leurs veaux, ainsi que 40 taureaux. Le troupeau compte actuellement 200 vaches.

En plus de contrôler et d'améliorer les impacts de son entreprise sur l'environnement, Daniel Bilodeau a pu donner plus de confort à ses animaux, réduire le taux de mortalité au vêlage et augmenter l'efficacité de sa main-d'œuvre. Finalement, l'entreprise de Daniel Bilodeau fait partie du Réseau de suivi provincial, qui regroupe une vingtaine de sites d'observation comme le sien.

Source: Pierre Dufort,
Agronome
MAPAQ
(819) 623-2270, poste 25

Information: Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 225

Membre d'un Club-conseil en agroenvironnement

Éric Desrosiers prépare sa prochaine saison de culture selon des principes d'agriculture durable reconnus



Éric Desrosiers travaille étroitement avec son conseiller François Quesnel, agronome, du club-conseil Profit-eau-sol pour la fertilisation de ses cultures

Producteur de bouvillons établi dans le secteur de Saint-Hermas, à Mirabel, Éric Desrosiers est en plein préparatifs pour la saison 2003 de culture. Avec l'aide de François Quesnel, agronome du club-conseil en agroenvironnement Profit-eau-sol, M. Desrosiers appliquera des pratiques d'agriculture durable qu'il a développées au cours des dernières années.

Afin de nourrir ses bêtes, Éric Desrosiers cultive 400 hectares de terre, les trois quarts servant à la production de maïs et un autre quart étant dédié à la culture de grains mélangés (pois, avoine et blé). Dans un premier temps, sa participation au Club en agroenvironnement Profit-eau-sol lui donne la possibilité de fertiliser ses champs d'une manière raisonnée. «*Le plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) qui a été réalisé pour ma ferme me permet d'ajuster ma fertilisation en fonction de mes sols* », indique le producteur de Saint-Hermas. Au cours des années, la fertilisation des champs chez les Desrosiers s'est beaucoup raffinée et a permis d'abaisser du tiers les besoins en engrais minéraux.

Ensuite, grâce aux études de dépistage menées aux champs par un agronome du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), il a mis en branle un plan d'action pour réduire sensiblement les doses d'herbicides à appliquer dans ses champs. Cette méthode permet à Éric Desrosiers de faire d'une pierre deux coups : il préserve l'environnement et fait des économies sur l'achat de fertilisants et d'herbicides.

Finalement, lorsqu'il travaille le sol, Éric Desrosiers utilise des machineries qui laissent des résidus de culture à la surface : ces résidus aident à prévenir l'érosion des sols lors de fortes pluies et permettent de retenir l'humidité durant des périodes plus sèches.

Plus de 330 producteurs sont membres d'un des sept clubs en agroenvironnement qui existent sur le territoire de l'UPA Outaouais-Laurentides. Ces clubs, qui sont formés par des agriculteurs, ont pour mission d'agir de façon durable sur quatre aspects de la production agricole : fertilisation des sols, réduction des pesticides, conservation des sols et aménagement des cours d'eau. François Quesnel, agronome, est l'un des 200 conseillers faisant partie du réseau des 76 clubs en agroenvironnement du Québec qui regroupent au total près de 6 000 producteurs agricoles.

Quant à lui, le PAEF répond directement aux normes prescrites par le Règlement sur les exploitations agricoles, qui fait partie de la Loi sur la qualité de l'environnement du ministère de l'Environnement.

*Information: Marc Bélanger,
agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 225*

À l'initiative d'une poignée d'agriculteurs **Le CAARUL présente des mesures pour protéger le ruisseau Lacorne**



Le Conseil d'assainissement et d'aménagement du ruisseau Lacorne propose des actions à réaliser pour améliorer la qualité de l'eau du ruisseau Lacorne, à Sainte-Anne-des-Plaines.

Lorsque des producteurs agricoles se prennent en main, ça bouge! Grâce à l'initiative d'une poignée d'agriculteurs de Sainte-Anne-des-Plaines, les eaux du ruisseau Lacorne bordant plusieurs terres agricoles et traversant la ville font présentement l'objet d'études qui ont pour but d'en améliorer la qualité.

Le 5 février dernier, le Conseil d'assainissement et d'aménagement du ruisseau Lacorne (CAARUL) a tenu son assemblée générale annuelle. Normand Bourgon, agronome au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), y a présenté les résultats d'échantillonnages et d'analyses d'eau qui ont été effectués huit fois, de juillet à novembre 2002, sur huit portions situées en amont du ruisseau Lacorne. Les membres du comité ont été interpellés par cette étude, car elle a permis de brosser un portrait de la qualité des eaux provenant des milieux agricole et municipal.

Moins d'un an après l'assemblée de fondation du CAARUL, ce projet de gestion de l'eau par bassin versant reçoit de forts appuis parmi plusieurs intervenants de Sainte-Anne-des-Plaines et des environs. L'initiative, mise en force par des producteurs agricoles, est épaulée par la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, qui siège au conseil d'administration du CAARUL et qui a versé une contribution de 10 000 \$ pour la réalisation de ces analyses. Pour sa part, le MAPAQ vient prêter main-forte au projet entre autres par l'apport d'un conseiller, en la personne de M. Bourgon.

D'une superficie d'une vingtaine de kilomètres carrés, le bassin versant du ruisseau Lacorne touche 22 producteurs agricoles et traverse la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines. À cet endroit, nous sommes à la tête du ruisseau qui se déverse en aval dans la rivière Sainte-Marie, à Terrebonne.

Un second bilan

Dominique Forget, agronome, a présenté le bilan d'une seconde étude portant sur la capacité du ruisseau à résister à l'érosion. Cette étude a été réalisée d'avril à juillet 2002 chez cinq producteurs membres du club-conseil en agroenvironnement Profit-eau-sol et dont les terres bordent le bassin du ruisseau. Des agronomes du club-conseil ont ainsi évalué 4,7 kilomètres de berges. L'étude a permis de mettre à jour des situations qu'il faudra corriger au cours des prochaines années, notamment l'éboulement de terre dans les cours d'eau, les sorties de drain à enrocher et les bandes riveraines à aménager.

Certaines mesures correctives ont toutefois déjà été prises. Deux producteurs ont fait réaliser l'automne dernier des travaux de réaménagements de fossés pour contrer l'érosion des sols, là où naît le ruisseau.

Actuellement, le Comité compte 14 membres actifs. Le programme pour 2003-2004 s'annonce bien rempli: poursuivre les analyses d'eau, compléter l'évaluation des berges et des autres points sensibles, suggérer des actions correctives, sensibiliser les producteurs à garder les bords des fossés enherbés, gérer les apports de fertilisants (fumiers et engrais minéraux) selon les besoins des cultures, associer une université au projet et faire connaître aux membres le programme Prime-Vert du MAPAQ (subventions pour la restauration des berges).

Belle initiative du milieu...

Source : Marc Bélanger,
Agent régional en agroenvironnement
UPA Outaouais-Laurentides
(450) 472-0440, poste 225